



CLASSIQUES
GARNIER

DESMEDT (Ludovic), DARTIGUES (Laurent), ROYER (Marie-Claude), ANDO (Yusuke), « Revue des livres », *Revue d'histoire de la pensée économique*, n° 7, 2019 – 1, p. 269-286

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09425-8.p.0269](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09425-8.p.0269)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Pierre DOCKÈS, *Le capitalisme et ses rythmes*, Paris, Classiques Garnier, Tome 1, 2017, 965 pages.

Ludovic DESMEDT
Université de Bourgogne

The past is never dead. It is not even past.
W. FAULKNER, *Requiem for a nun*.

Au XVI^e siècle, le frère Toribio de Benavente fut chargé par le clergé espagnol de recueillir les paroles et mythes aztèques afin d'alimenter la connaissance des colons sur ce monde qu'ils « découvraient ». Il composa son *Histoire des Indiens de la Nouvelle Espagne* dans les années 1540 à partir d'entretiens avec ceux qui le surnommèrent « le pauvre homme » (« *Motolinia* » en nahuatl). Lors de ces échanges, deux temporalités entrèrent en collision : la conception indigène d'un temps cyclique où seuls les faits répétés avaient de l'importante et la vision européenne, linéaire, dans laquelle comptent essentiellement les événements uniques (répartis autour d'un an 0). Répétition cyclique ou singularité irréductible, ce sont les deux versants qui s'offrent à ceux qui font du temps leur sujet d'étude. Dans son dernier ouvrage, Pierre Dockès a pour objectif d'établir la jonction entre une approche historique dans laquelle chaque événement est resitué dans son épaisseur, enrichie par une volonté d'abstraction qui situe les faits dans un « rythme » économique cadencé par des cycles. Comme l'indique l'auteur, « Ce livre a comme objet les rythmes économiques observés et analysés du point de vue de l'économie historique » (p. 12). Le voyage débute au XVII^e siècle et nous amène à la période contemporaine. Pour autant, le trajet proposé n'est pas linéaire : après avoir défini les leitmotivs (accumulation, crises, cycles, ...), l'auteur dresse un panorama de l'industrialisation, avant d'évoquer les caractéristiques de l'économie d'Ancien régime puis de revenir aux XIX^e et XX^e siècles. Chaque grand débat (périodicité et causes des phases d'expansion et de récession) est

resitué dans son époque. À chaque fois, il s'agit de caler la progression de l'ouvrage sur les soubresauts du capitalisme. Au début, une synthèse sur les interrogations à propos de la stagnation séculaire (vers la page 100) peut être suivie par débats « mercantilistes » sur la liberté des prix et la spéculation (Boisguilbert, Condillac, ...) puis par une description des premières bulles financières. L'ensemble pourrait sembler touffu mais l'auteur a le souci constant de ne pas égarer son lecteur.

Qu'il cherche des éclaircissements historiques sur des faits économiques marquants ou plutôt des développements théoriques sur les cycles et les crises, ce lecteur sortira comblé de la consultation de cet ouvrage. Tulipenmanie hollandaise du XVII^e siècle, crise de la Baring en 1890 ou dépression des années 1930, chaque événement est synthétisé de manière extrêmement claire. À chaque époque, les principales contributions conceptuelles sont signalées et explicitées. Ce Tome 1 est sous-titré : *Sous le regard des géants*. De Marx à Juglar et Wicksell, de Kondratieff à Keynes, de Schumpeter à Minsky, tous les grands noms de la théorie de la croissance et des cycles sont présents et cités à bon escient. On croise également Walras, Mill, Hayek ... jusqu'à Rheinart et Rogoff. Mais Pierre Dockès ne s'intéresse pas qu'aux « géants » reconnus, car de longs développements sont consacrés à des auteurs moins souvent cités, tels que les Suédois de la fin du XIX^e – début du XX^e siècle, par exemple, ou des théoriciens négligés, notamment dans le chapitre intitulé « Le chien dans la mangeoire » où il est question de Hobson, Foster et Catchings. Pour les périodes antérieures, la présence – rare dans ce type d'ouvrage – d'auteurs pré-classiques tels que Petty, Galiani ou Quesnay est à remarquer. Cette abondance de références (y compris dans les notes) n'étonnera pas ceux qui connaissent les travaux antérieurs de Pierre Dockès, seul ou en collaboration (notamment avec Bernard Rosier). En fidèle « lecteur de l'armée morte¹ », il ne se limite pas aux figures imposées, souvent anglo-saxonnes et récentes, mais retrace pleinement la vitalité et la pluralité de la pensée économique.

Tout au long de ce premier tome, le projet de départ est respecté, c'est-à-dire la juxtaposition très équilibrée entre histoire et théories. On a en effet de nombreux livres sur l'histoire du capitalisme (notons par exemple la traduction récente de l'ouvrage de Joyce Appleby²),

1 Dockès & Servet, 1992.

2 Appleby, 2016.

quelques-uns sur l'évolution des théories de la croissance et des cycles, aucun à ma connaissance qui marie aussi intimement les deux. De multiples citations donnent envie de lire ou de relire les économistes, notamment dans ce qu'ils écrivent les uns à propos des autres (Keynes sur Hume, par exemple) et plusieurs évocations de romanciers viennent éclairer l'esprit du temps. Un exemple avec cette phrase de Balzac dans César Birotteau : « Tu viens de voir la Banque sans la mascarade de ses formes agréables. Les événements imprévus sont la vis du pressoir, nous sommes le raisin, et les banquiers sont les tonneaux » (p. 247). Dans toute la construction de l'ouvrage, le passé entre en résonance avec le présent, et un index très complet à la fin de l'ouvrage permet de repérer l'ensemble des thèmes et concepts abordés.

Puisqu'il est de coutume dans ce genre d'exercice de pointer certaines limites, sacrifions à l'usage³. J'évoquais au début de cette notule la rencontre entre l'ancien et le nouveau monde : dans les presque mille pages de l'ouvrage de Pierre Dockès, la mondialisation est bien évidemment évoquée, en particulier *via* l'influence britannique, mais « l'extérieur » des économies occidentales semble parfois distant. Le lecteur saisit très bien la dimension internationale du capitalisme industriel, cependant les répercussions concrètes en Asie, en Afrique et ailleurs sont juste esquissées. On comprend parfaitement que la masse d'informations et de références déjà organisées laissait peu de place à ce type de considérations, et on attend la parution du second tome pour savoir si cet angle sera développé. En tout cas, cette rencontre entre le monde de l'histoire économique et celui des théories a trouvé dans ce livre vif et érudit un scribe particulièrement inspiré.

BIBLIOGRAPHIE

APPLEBY, Joyce [2010], *Capitalisme. Histoire d'une révolution permanente*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Laurent Bury, Paris, Piranha, 2016.

DOCKÈS, Pierre et SERVET, Jean-Michel [1992], « Les lecteurs de l'armée morte. Note sur les méthodes en histoire de la pensée économique », *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. XXX, N° 92, p. 341-364.

3 Quelques très rares coquilles : la *Wisselbank* ne fut pas fondée en 1606 (p. 60) mais en 1609 (comme il est bien écrit page 172 et suivantes); dans la note p. 188, il s'agit de Lowndes avec un seul s; Brandeis cité p. 389 n'est pas dans la bibliographie. Page 402, il s'agit de la panique de 1907 et non de 2007.

* *
*

Paulin ISMARD, *La démocratie contre les experts. Les esclaves publics en Grèce antique*, Paris, Seuil, 2015.

Laurent DARTIGUES
CNRS, Triangle, ENS Lyon

La parution récente (2015) de l'étincelant essai de Paulin Ismard, sur l'esclavage public antique¹ donne l'occasion de découvrir ce pan de l'esclavage largement méconnu. En partie parce que, infime parcelle du monde des esclaves antiques qui sont essentiellement les propriétés privées des hommes libres, les historiens de l'antiquité, à la suite de la distinction effectuée par Moses Finley entre sociétés à esclaves et sociétés esclavagistes, ne pouvaient le considérer que comme une exception. L'hypothèse centrale de P. Ismard est que « notre représentation spontanée de l'esclavage, habitée par les images des sociétés coloniales du Nouveau Monde, peine à admettre que certains serviteurs, tout en étant des esclaves, aient pu détenir des positions de pouvoir et jouir d'une condition privilégiée » (p. 97)².

Spécialiste de l'antiquité grecque qu'il pratique non en philologue, mais en anthropologue historique dans une lignée qui le rattache à Jean-Pierre Vernant ou Nicole Loraux, l'auteur affiche toutefois une ambition qui dépasse le seul cadre de l'érudition antique. L'enjeu de cet essai est en effet tout autant politique, en interrogeant à la fois la relation que la pensée « occidentale » entretient avec la démocratie athénienne et les rapports qui se nouent entre la démocratie et l'expertise.

L'ouvrage est composé de cinq chapitres, les trois premiers s'efforçant de caractériser ces « étranges esclaves » non pas tant dans la Grèce ancienne que dans l'Athènes antique, les deux derniers cherchant à spécifier l'étrangeté de la cité athénienne en suivant ce que l'esclavage

1 Il a reçu le Grand prix des *Rendez-vous de l'histoire de Blois* en 2015 et le Prix François de Millepierres de l'Académie française en 2016. Il a été récemment traduit et publié en 2017 aux Presses universitaires de Harvard sous un titre qui fait d'ailleurs disparaître la notion de « public » : *Democracy's Slaves. A Political History of Ancient Greece*.

2 Les références indiquées par la page renvoient à l'ouvrage recensé.

public dit de la manière dont elle concevait la fonction d'expertise au sein de sa démocratie.

Malgré « le relatif silence de la littérature ancienne au sujet de ceux qui furent, à leur manière, les premiers fonctionnaires des cités » (p. 15), les sources épigraphiques peu nombreuses et l'interprétation de bouts de textes de statuts divers permettent, néanmoins et non sans difficultés, de montrer que les esclaves publics (*dēmosioi*), qui sont la propriété collective de la cité, assurent de nombreuses tâches administratives, dans le domaine des écritures publiques – ils sont notamment comptables et font l'inventaire des biens publics –, dans le domaine de la monnaie – ils ont en particulier le pouvoir de retirer et cisailer la monnaie contrefaite –, dans le domaine judiciaire et dans le domaine de la police. Et s'ils restent des corps-marchandises dépourvus d'identité légale, ils bénéficient de privilèges assez surprenants au vu de leur statut. Ils sont en effet rémunérés, leur fonction est renouvelable – jusqu'à 17 ans selon une source –, contrairement aux magistratures dont les titulaires sont changés tous les ans. Les *dēmosioi* ont un droit de transmission patrimoniale, disposent d'un « privilège de parenté », à savoir l'usage d'un patronyme à côté du nom personnel et peuvent également prendre la parole en leur nom propre devant les tribunaux.

Ainsi, P. Ismard note que les activités des *dēmosioi* relèvent du service que la cité athénienne désigne d'un terme bien déconcertant : le « service libre ». De fait, les privilèges des esclaves publics sembleraient dessiner un statut intermédiaire entre le citoyen libre et l'esclave. Ou, plus précisément, entre l'homme libre non citoyen (le métèque ou l'affranchi) et l'esclave propriété privée. Mais P. Ismard rappelle qu'il faut se défaire de la représentation d'une échelle continue (unitaire) et ordonnée (hiérarchisée) des statuts. La société athénienne ne présente pas une structure homogène : l'espace social de la cité à l'âge classique est « pluridimensionnel » (p. 128), mais aussi fermé car il y a peu de possibilités de s'extraire des déterminations statutaires.

Aux questions épistémologiques et historiques qu'il pose au sujet de l'appréhension et de la description de l'esclavage public, P. Ismard ajoute un questionnement politique sur les fondements politiques de la cité athénienne, et par là même sur la manière dont l'imaginaire occidental a investi la démocratie grecque en particulier depuis le XIX^e siècle. En premier lieu, il note qu'il convient de prendre acte que

le fonctionnement de la démocratie athénienne ne repose pas que sur le tirage au sort des charges politiques ou l'incessant remplacement des titulaires de ces magistratures, mais aussi doit être rapporté à l'institution de l'esclavage public. En second lieu, il souligne que cette institution offre un écart saisissant par rapport à la place qui est ménagée à l'expertise dans le cadre de nos démocraties modernes. En effet, si l'on estime aujourd'hui que l'expertise doit précéder la décision politique tout en étant hors du champ de contrôle citoyen, les Athéniens anciens pensent autrement. Non qu'ils méprisent l'« expertise », ne serait-ce que parce que les compétences spécialisées et spécifiques des esclaves publics sont nécessaires au fonctionnement de leur cité. Simplement, ils les soumettent par le biais de leur statut d'esclaves et les maintiennent hors de l'espace de délibération généralisée qui draine toute la vie politique de la cité.

L'institution de l'esclavage public est en réalité à rapporter à l'idéal civique athénien qui interdit que la détention d'un savoir spécialisé puisse légitimer la détention d'un pouvoir sur la communauté civique. Et c'est parce que la cité grecque appréhende ce savoir comme une menace pour l'ordre démocratique que certaines tâches requérant une forme d'expertise sont confiées aux esclaves publics qui sont par définition exclus de la communauté des citoyens. Il s'agit d'éviter qu'ils puissent par transmission des charges constituer un ordre autonome susceptible de défendre ses intérêts.

Le discours civique à l'âge classique ressort ainsi d'une « théorie associationniste de la compétence politique » (p. 151) qui postule une rupture entre les *technê* et la capacité politique. Elle envisage de plus cette capacité comme le résultat d'une circulation, entre tous les citoyens, de savoirs inégalement distribués qu'il s'agit de mobiliser en organisant le maximum d'interactions sociales pour produire un savoir public utile à l'intérêt commun. Ce que l'auteur appelle l'épistémologie démocratique de la cité tient donc d'un savoir entièrement délibératif, puisque du point de vue de la cité c'est « de la délibération politique entre citoyens “non spécialistes” ou “amateurs” [que] pouvaient surgir un savoir collectif utile à la cité » (p. 133). Ce faisant, l'essence du politique ne réside donc pas dans ce que d'aucuns voient pourtant comme l'héritage grec, à savoir la division sociale entre ceux qui savent et donc commandent et ceux qui ne savent pas et donc obéissent.

Au regard de cette spécificité grecque de la représentation de l'État, P. Ismard interprète l'esclavage public en opérant un déplacement par rapport à une conception d'inspiration clastrienne qui verrait, non sans raison précise-t-il toutefois, le *dēmosios* comme « la marque d'une résistance de la *polis* à l'émergence d'un appareil d'État » (p. 176). L'auteur avance dès lors une thèse qui dépasse la polarisation entre société sans État et État moderne : elle énonce que « l'État ne s'est jamais incarné autrement que dans la pure négativité du corps-esclave du *dēmosios* » (p. 179).

Au fond, l'esclavage public est en quelque sorte le refoulé de la cité démocratique athénienne. P. Ismard relève d'ailleurs que ce ne sont point les traités politiques qui abordent ce qui noue l'organisation de la cité à l'esclavage public. L'affaire est en effet à chercher « dans le clair-obscur d'étranges scénographies qui placent des figures d'esclave public ou royal au centre de leur dispositif » (p. 179). Ces sortes de « héros secrets de l'État grec » (p. 180), P. Ismard les repèrent aussi bien dans la dernière scène du *Phédon* de Platon qui voit Socrate s'entretenir juste avant sa mort avec un *dēmosios* qui serait d'une certaine façon le dépositaire de l'enseignement socratique, que dans une scène des *Actes des apôtres* relatif au fait que c'est un esclave royal, premier non-juif baptisé, qui semblerait au cœur du grand récit de l'expansion de l'Évangile.

Au fondement de la démocratie athénienne, il y aurait donc à la fois le refus politique de l'État, puisqu'elle organise l'exclusion des tâches administratives de la cité hors du champ du politique, et le refus que l'État fonctionne comme une instance séparée de la société, puisque les esclaves publics demeurent soumis à la communauté des citoyens. Cette énigme, pour reprendre le mot de P. Ismard, de l'État en Grèce ancienne fait d'ailleurs l'objet d'un chapitre entier, et c'est une autre façon de formuler autrement ce que le *dēmosios* dit de la cité grecque classique.

Les historiens ont esquivé d'une certaine manière la question en assimilant l'organisation étatique de la cité grecque à l'État moderne (et que le vocable créé au XIX^e siècle de « cité-État » – traduction de la *polis* – d'une certaine façon condense). Mais cette analogie tombe au regard de la singularité de la *polis* grecque qui ignore l'idée d'un corps de fonctionnaires détenteurs de la puissance publique, fait fi de l'idée d'un corps de citoyens faisant profession politique – elle lui substitue

les fameux tirages au sort annuels –, refuse l'idée d'un corps politique de représentants du peuple – ce sont des mandataires sous contrôle permanent des citoyens et révocables à tout moment par eux. Dans la pensée classique grecque, personne ne peut agir au nom d'un autre, la délégation est d'ailleurs envisagée dans les termes de l'aliénation ou de la servilité.

À bien des égards, cet essai est stimulant et mérite d'être lu bien au-delà des spécialistes de l'Antiquité. Il intéressera notamment l'histoire de l'esclavage et plus précisément l'histoire économique dont les travaux portent en général sur l'esclavage de plantation.

Elle aurait à adresser à ce travail remarquable un certain nombre de questions. Il ne s'agira pas simplement de se demander ce que les esclaves publics deviennent quand prend fin leur charge administrative. À ce sujet, P. Ismard informe que les fils de *dêmosioi* peuvent devenir citoyens sans passer par le statut d'affranchi. Le questionnement économique s'interrogerait certainement sur le coût de cette administration aux mains des esclaves, sur les procédures de contrôle de la gestion des affaires publiques et monétaires par les *dêmosioi* ou de la formation de ces esclaves publics à des techniques administratives pointues, que ce soit à propos de la monnaie ou des écritures. À ce sujet, l'ouvrage demeure muet. Plus généralement, ce questionnement concernerait la gestion économique d'une propriété collective et les effets économiques de cette économie esclavagiste singulière. Ici aussi, P. Ismard reste silencieux, son angle d'analyse privilégie la question du « coût » politique d'une expertise en particulier économique confiée aux *dêmosioi*.

Souhaitons que la découverte de nouvelles sources permette d'approfondir la connaissance de l'esclavage public, que Finley avait négligé, au sein des sociétés esclavagistes dans lesquelles des formes proches, tel l'esclavage de la couronne, s'avèrent être non pas une exception mais une chose commune dans le temps et dans l'espace.

* *
*

Simona PISANELLI, *Condorcet et Adam Smith. Réformes économiques et progrès social au siècle des Lumières*. Traduction de l'auteure et de Marie-Noëlle Rognon, Paris, Classiques Garnier, Collection Bibliothèque de l'économiste, N° 16, 2018, 214 pages.

Marie-Claude ROYER
Université de Reims
Champagne-Ardenne

Cet ouvrage a été publié par les éditions les Classiques Garnier en 2018 dans la collection « Bibliothèque de l'économiste ». Il n'est pas fait mention de l'édition en italien. C'est regrettable car l'ouvrage a été écrit dans cette langue avant d'être traduit en français par l'auteure aidée d'une amie comme le précisent les dernières lignes de l'introduction (p. 29). Une importante bibliographie (17 pages) et un Index des noms utilisés se trouvent en fin d'ouvrage¹.

Les 10 pages introductives développent les motifs pour lesquels et la manière dont Simona Pisanelli souhaite aborder le contenu des réformes et du progrès social dans l'œuvre de ces deux philosophes des Lumières. Elle déclare s'être intéressée à la belle figure de Condorcet et souligne que, loin d'être un doux rêveur idéaliste, celui-ci s'est, tout au long de sa vie, penché sur des problèmes économiques très concrets, persuadé que le bien-être matériel était une condition de l'émancipation humaine. Sa lecture de Condorcet lui paraît indiquer que ce dernier a eu connaissance de l'œuvre de Smith et que la proximité entre la pensée des deux philosophes serait, peut-être, le résultat de rencontres réelles entre eux lors du séjour de Smith en France. Elle se donne, donc, pour tâche d'éclaircir ce point. Sa démarche se déroule en cinq étapes. Suivent donc autant de parties.

1. La rencontre entre A. Smith et Condorcet (p. 21-44)

Cette partie porte comme sous-titre « Un épisode à élucider ». Le lecteur ne voit pas très bien l'apport de ce titre, il n'y pas eu d'énigme à élucider,

1 Les références indiquées par la seule page renvoient à l'ouvrage recensé.

la rencontre physique n'a pas eu lieu. La digression, en fait, porte sur la date de naissance de Sophie de Grouchy, future Madame de Condorcet (p. 45). Que les deux philosophes se soient connus par l'entremise de leurs écrits réciproques suffit à justifier leur rapprochement. Quoiqu'il en soit cette partie, essentiellement biographique, tente de préciser quelle fut la diffusion de l'œuvre des deux philosophes au XVIII^e siècle.

2. Libre circulation des grains et équilibres de marché (p. 45-72)

D'emblée, l'auteur rappelle la difficulté qu'il y a, pour le chercheur, à restituer la démarche d'un philosophe du XVIII^e siècle trop souvent déformée par le filtre du positivisme triomphant au XIX^e siècle : « En fait, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, on a considéré les penseurs des Lumières soit dans l'optique des répartitions spécialisées des sciences sociales, soit dans le but de trouver chez ces penseurs les précurseurs d'idées, de catégories et de visions qui mûrissent au XIX^e siècle » (p. 171). L'auteur s'attache à présenter la vision du monde des philosophes, vision quasi-universaliste qui fait, par exemple, de l'individu et de la communauté des hommes, deux notions complémentaires et non pas opposées².

Cela influence donc les débats économiques autour de l'individualisme et de la nécessaire (ou non) intervention de l'État qui ne sont pas sans évoquer des positions contemporaines. Les mêmes remarques peuvent être faites à propos de la partie suivante.

3. Des impôts (p. 73-103)

Simona Pisanelli évoque la démonstration par les deux philosophes de la nécessité de l'imposition pour les sociétés humaines. à partir de cette constatation, il paraît clair, qu'à leurs yeux, un bon impôt est un impôt juste et dont la levée est peu coûteuse pour l'État. S'en suivent quelques pages relatives à l'impôt sur le luxe, par exemple sur le tabac, qui soulignent combien la question est ancienne.

4. L'esclavage au siècle des Lumières (p. 109-131)

Comme dans la partie précédente, le lecteur est face à de véritables tableaux qui font le point sur les débats philosophiques de l'époque. Pour ce faire, l'auteure a recours à de nombreuses citations qui en soulignent l'importance. L'opposition est décrite, avec justesse, comme

2 Certes, l'auteure annonce dans l'Introduction les points par lesquels elle souhaite cheminer, mais, il ne paraît pas y avoir de plan général. Le lecteur est amené à passer d'un philosophe à l'autre sans perspective d'ensemble et sans qu'il paraisse y avoir de progression.

frontale entre les tenants de l'émancipation humaine et les défenseurs de l'économie coloniale. Le travail salarié est présenté comme une solution puisqu'il permet d'augmenter la productivité. Les positions de Smith et Condorcet ne sont évoquées, curieusement, que dans la partie suivante.

5. Condorcet et Smith (p. 151-182)

Ce qui rassemble les deux philosophes, c'est la prééminence de l'émancipation humaine. C'est d'ailleurs là, la caractéristique du siècle des Lumières. Condorcet se signale par une position philosophique et politique sans ambiguïté. Smith, lui, arrive à la même conclusion, mais en éprouvant le besoin de la justifier par la nécessité d'une modernisation de l'économie de marché. Condorcet ayant été à la fois philosophe, académicien, journaliste, homme politique au cœur de l'action révolutionnaire, il n'était pas difficile de constater son opposition féroce à l'esclavagisme. La tâche est plus subtile pour Simona Pisanelli, en ce qui concerne Smith. Il lui faut évoquer le changement de la société qui, pour prospérer, a besoin d'individus libres : « Dans le cadre de ce cercle vertueux s'insère la conviction smithienne que l'esclavage n'est pas négatif uniquement pour l'esclave, mais qu'il est aussi économiquement désavantageux pour la société en général » (p. 187).

6. Conclusion

L'ouvrage se termine par des *Conclusions* (p. 183-188)

Simona Pisanelli souligne le nouvel intérêt de nos sociétés pour la philosophie des Lumières. Selon elle, c'est au cœur du XVIII^e siècle que se sont forgés certains des débats essentiels pour nos sociétés modernes tels que l'évolution des systèmes économiques, la spécificité des systèmes productifs modernes ou encore l'épineuse question de l'émancipation humaine. Elle en profite pour revenir sur la fausse dichotomie individu/société imposée par nos sociétés modernes alors que « durant les Lumières, on était conscient que *le bonheur privé* ne pouvait assumer un caractère durable (et à long terme) que si on l'associait *au bonheur public*, à savoir, au processus général d'émancipation de l'homme que le monde moderne rendait possible ». La chercheuse en conclut donc qu'une étude de ces deux philosophes peut nous fournir « non pas des solutions, mais des grilles de lecture utiles pour connaître et examiner de façon critique la réalité économique et sociale de notre époque ».

Outre les maladroites de style, vraisemblablement dues à une traduction approximative, l'ouvrage laisse une impression de fouillis, de manque de rigueur. Il présente, certes, des remarques critiques fort intéressantes et de nombreuses références qui soulignent le travail approfondi de l'auteur. Mais, elles sont souvent noyées dans un flot de digressions³ voire de redites⁴. Le lecteur ne peut être qu'intéressé par cette tentative de restaurer un regard autre sur la place des sciences économiques afin de les insérer dans une vision globale de l'émancipation humaine. En rangeant, cloisonnant, hiérarchisant toutes nos connaissances, le positivisme du XIX^e siècle nous a menés à aborder ces deux philosophes en oubliant leur vision universaliste du perfectionnement de l'esprit humain.

Paradoxalement, Simona Pisanelli dénonce cet état de fait, par exemple en soulignant que la pensée de Smith, aussi bien que celle de Condorcet, s'inscrit dans un cadre philosophique plus vaste que l'on ne peut négliger sous peine de faire de graves erreurs d'interprétation comme celle relative à la notion d'*individualisme*. Mais, en même temps, elle se laisse prendre au piège de la simplification jusqu'au point de parler de *perfectionnement humain* à propos des thèses de Condorcet alors que le philosophe, lui, parle de *perfectionnement de l'esprit humain*.

L'ensemble donne l'impression d'un travail inabouti, qui fait naître chez le lecteur le sentiment de lire des notes de recherche non encore articulées autour d'une véritable démarche. L'auteur semble avoir travaillé dans l'urgence. Dans le même ordre d'idées, et peut-être à cause de cette urgence supposée, cet ouvrage mériterait une meilleure traduction en langue française, certaines phrases s'avérant obscures⁵ ou, plus grave encore, certains termes conduisant à de véritables contresens⁶.

Néanmoins, il y a, dans ce petit texte, une véritable tentative de renouvellement de la pensée économique en l'élargissant à la vision

3 Par exemple, les rappels relativement longs sur les débats de l'époque relatifs à l'impôt unique, les corvées ou encore l'esclavage, sans réelle référence aux écrits de Smith ou de Condorcet.

4 Entre autres redites, celle qui concerne la date de naissance de Sophie de Grouchy, p. 29 et p. 43.

5 *Idem*, voir la première phrase p. 151 ou encore la dernière phrase p. 187.

6 Question de traduction. Dans cet ouvrage la traduction de l'italien « *illuminismo* » en langue française n'a pas retenu la différence radicale que la langue française opère entre « *l'illuminisme* », théorie du XVIII^e siècle qui fait référence à une inspiration divine, et *la philosophie des Lumières* qui, elle, pose comme principe la prééminence de la Raison humaine. Le lecteur doit éviter un véritable contresens qui découlerait de cette confusion.

philosophique qu'en avaient Les Lumières en particulier A. Smith et Condorcet au XVIII^e siècle. La dernière phrase de l'auteur est, d'ailleurs, une invite à explorer, de nouveau, les voies ouvertes par ces deux philosophes, en particulier en ce qui concerne les rapports homme-nature et homme-société.

* *
*

Gérard KLOTZ, Philippe MINARD, Arnaud ORAIN (dir.), *Les voies de la richesse ? La physiocratie en question (1760-1850)*, Presses universitaires de Rennes, 2017, 330 pages.

Yusuke ANDO
Rikkyo University

En 1758, François Quesnay inventa le *Tableau économique*. Selon Dupont de Nemours, le propagateur infatigable de l'école physiocratique, il s'agissait d'une « formule étonnante qui peint la naissance, la répartition et la reproduction des richesses, et qui sert à calculer avec tant de sûreté, de promptitude et de précision, l'effet de toutes les opérations relatives aux richesses » (Dupont de Nemours, 1910, p. 9). Il annonçait également la découverte de l'« ordre naturel » auquel la société est assujettie et l'émergence d'une « science nouvelle », l'économie politique. Il fut immédiatement l'objet d'un grand nombre d'objections, critiques et moqueries. Cela tenait d'une part au ton dogmatique et triomphaliste des physiocrates, d'autre part, et surtout, au fait que cette doctrine semblait éloignée de la « réalité ». L'ouvrage entend rendre compte de ces courants et des réactions anti-physiocratiques, aujourd'hui, bien souvent négligés. L'ouvrage est issu d'une sélection de contributions au Colloque international, *L'antiphiysiocratie : critique et opposition au mouvement physiocratique de la fin des années 1750 au milieu du XIX^e siècle* qui s'est tenu à Lyon les 12 et 13 avril 2013.

Il se compose de dix chapitres regroupés en quatre parties : « *Économistes* » et *financiers contre la physiocratie : les cas Béardé de l'Abbaye et Pesselier* ; *La*

critique analytique de la physiocratie : le tournant des années 1760-1770 ; L'opposition aux derniers physiocrates sous la Révolution et l'Empire ; Les derniers feux de l'antiphysiocratie au XIX^e siècle : les Saint-simoniens et Tocqueville.

Le terme « antiphysiocratie » ne signifie pas, pour autant, qu'existaient une École ou un groupe quelconque en tant que tels. Selon les éditeurs de cet ouvrage, la littérature antiphysocratique se présentait plutôt comme une « nébuleuse ». Cependant, pourvu que l'on y prête attention, cette littérature fait partie de l'héritage du long XVIII^e siècle (1760-1850) à l'histoire de la pensée économique. Les chapitres traitent non seulement des adversaires familiers des physiocrates, comme Galiani, Linguet ou Forbonnais, y compris Turgot autrefois proche de l'École, mais aussi d'auteurs moins connus comme Béardé de l'Abbaye ou de Pesselier. Des personnages représentatifs de la période révolutionnaire jusqu'à l'Empire (Sieyès et Jean-Baptiste Say) et les esprits au milieu du dix-neuvième siècle (les Saint-simoniens et Tocqueville) font également l'objet d'attention.

L'ouvrage s'ouvre par une présentation de la physiocratie, de ses œuvres principales et de son contexte historique avec une présentation exhaustive de l'état actuel des études.

Dans la première partie, « *“Economistes” et financiers contre la physiocratie : les cas Béardé de l'Abbaye et Pesselier* », les travaux de ces deux auteurs « mineurs », souvent oubliés¹, sont analysés. Leurs discours portent sur le cœur de la théorie physocratique : le libre-échange, la fiscalité ou encore l'éducation. Leurs objections et critiques ont un effet de dévoilement, elles montrent combien le programme physocratique s'inscrivait dans un combat contre les intérêts acquis et que l'impact sur le régime établi était loin d'être négligeable.

Trois refus caractérisent la démarche de Béardé de l'Abbaye. Ils le conduisent à le qualifier de « néo-mercantiliste » : refus du libre-échange, de l'existence d'une harmonie des intérêts et de la priorité des productions agricoles sur le commerce extérieur. Dans ses travaux, on peut également déceler une tendance « caméraliste », puisque, d'une part il défendait les Compagnies ayant des privilèges exclusifs, et surtout, d'autre part, il prétendait qu'il existait une concordance entre les intérêts de l'État et ceux des grandes Compagnies, tous deux contribuaient au revenu public. Pesselier dénonçait le projet de l'éducation publique et

1 Encore que Georges Weulersse leur ait consacré quelques pages.

de la réforme fiscale physiocratique. Entre autres, il s'attaqua point par point à la *Théorie de l'impôt* de Mirabeau qui proposait l'abolition des impôts indirects et la suppression la *Ferme générale*. Le plus étonnant est que cet homme conservateur à l'encontre des Lumières ait rédigé sept articles dans l'*Encyclopédie*.

La deuxième partie, composée de quatre chapitres, se déroule dans cette période de vifs débats (1760-1770). Il y a, d'une part, une tension entre l'économie politique naissante et la société existante avec sa propre histoire et, d'autre part, des discussions qui s'intensifient au sein de l'analyse économique en pleine élaboration.

Galiani et Linguet intervinrent, chacun à leur manière, dans le débat de la libéralisation du commerce des grains. Pour le premier, ce qui importait, c'étaient les circonstances concrètes et les institutions historiquement établies plutôt que les principes abstraits. Ce diplomate napolitain, inspiré par Giambattista Vico, refusait la méthode « géométrique » de la physiocratie. Linguet, de son côté, qui avait lancé nombre d'arguments singuliers, parfois contradictoires, n'ignorait pas la division sociale entre les pauvres et les riches. Même s'il n'était qu'un amateur en science économique proprement dite, il était très disert au sujet du « droit à vivre ».

Forbonnais et Turgot étaient adversaires de l'École sur le plan analytique. Forbonnais s'interrogeait sur la pertinence du *Tableau économique* comme modèle de l'économie et critiquait son abstraction. Pour lui, le *Tableau* tient plus de l'esprit de système que de la science, puisqu'il ne fait que combiner des chiffres et se focalise uniquement sur une classe particulière. Aux yeux de Turgot, qui étudia en profondeur la notion de capital et son rôle décisif dans la reproduction des richesses, la conception des avances chez Quesnay était contestable. En articulant la circulation d'argent et le commerce d'argent, Turgot affirma que le profit comme rémunération du capital investi ne pouvait pas se limiter au secteur agricole.

La troisième partie présente la doctrine physiocratique non comme une théorie économique au sens étroit, mais plutôt comme une économie politique incluant l'organisation sociale ou la disposition des pouvoirs. C'est illustré par deux cas : l'ébauche de la Constitution en 1795 proposée par Sieyès, opposé aux idées des physiocrates, et le débat entre J.-B. Say et Dupont de Nemours autour de la définition de l'économie politique.

Certes, Sieyès s'est opposé à l'École sur plusieurs points, cependant son projet de Constitution reprit plusieurs de leurs thèses. Notamment, il refusait la « balance » des pouvoirs, et souligna l'importance d'un « jury » chargé de l'expertise lors de la confection des lois. Pour lui, comme pour les physiocrates, toutes les lois positives se devaient d'être conçues du point de vue intellectualiste, non pas volontariste. La discussion entre Dupont de Nemours et Jean-Baptiste Say, nous est parvenue au travers de leur correspondance. Say, s'appuyant sur une relecture de la *Richesse des nations*, rejeta l'ensemble des conceptions des physiocrates leur méthode ainsi que le caractère exclusif de la productivité de la terre. Pour Say les activités de service (le commerce donc) étaient tout aussi productives que la terre. La logique de Say conduit au rejet du fondement même de la démarche des physiocrates, le concept de « produit net ». Dans le « Discours préliminaire » qui ouvre son *Traité d'économie politique*, J.-B. Say entendait fonder la spécificité de l'*Économie politique* par rapport à la *Politique* proprement dite. Pour cela il présenta les divers travaux qui lui semblait relever de cette « science » spécifique, les physiocrates y tiennent toute leur place. S'il maintint ses critiques à l'égard de leur « langage dogmatique et abstrait » ainsi qu'au caractère exclusif de l'agriculture à l'origine des richesses, il mentionna l'École comme étant « un acheminement à des idées plus justes », vantant leur libéralisme. En somme il inscrivait les physiocrates comme une étape utile dans l'histoire de la pensée économique.

Bien que le mouvement physiocratique se soit fait remarquer dans les années 1750-1770, ses écrits et ses idées n'ont pas cessé d'être discutés parmi les auteurs de premier rang dans les années 1850. L'héritage intellectuel de Quesnay et de ses disciples n'a pas complètement disparu. Les deux chapitres de la quatrième partie concernent le début du socialisme au XIX^e siècle.

Les Saint-simoniens partageaient avec les physiocrates l'esprit de système, c'est-à-dire, l'attitude qui consiste à organiser la société suivant un projet, bien que l'idéal à réaliser soit le royaume agricole pour ceux-ci et la société comme le « grand atelier » pour ceux-là. En observant cette tendance commune entre les physiocrates et les socialistes, Tocqueville sonnait l'alarme contre la centralisation des administrations, la politique de *top-down*, et la préférence du bonheur matériel aux libertés politiques.

Pour l'auteur de *L'Ancien Régime et la Révolution*, la vision physiocratique des réformes constituait une menace à la fois ancienne et nouvelle.

L'ouvrage entend démontrer la fertilité intellectuelle des littératures antiphysocrates : l'entrecroisement dynamique de l'économique et du politique, les controverses ou les méandres en ce qui concerne les réformes du royaume et les directions qu'elles prirent, le rapport incontournable entre savoir et pouvoir, etc. On ne saurait trop souligner l'importance des discours contre la doctrine physiocratique.

Le mérite de cet ouvrage n'est pas seulement de révéler beaucoup de nouveautés dans l'histoire de la pensée économique, mais aussi de mettre en cause la marche des sciences sociales depuis environ 250 ans. Ces années sont souvent présentées comme une histoire magistrale où la « science économique » construit son indépendance et sa position dominante au moyen de la formalisation et de la mathématisation. Mais derrière cette histoire brillante et orthodoxe, dans son ombre, existe le courant des idées hétérogènes, comme une « nébuleuse », que l'on ne peut pas suivre linéairement. C'est cela même que ce volume met en évidence.

D'autres « nébuleuses » de la littérature antiphysocratie sont à découvrir, « nébuleuses » qui, pour reprendre les termes d'Yves Citton (2004), regroupent des « critiques dont les principes, les angles d'attaque et les visées n'ont que très peu en commun ». L'ouvrage ne saurait couvrir toutes les dimensions de l'antiphysocratie, de nombreuses questions restent à démêler, annonçant ainsi des travaux à venir. Par exemple, comment évaluer le *Compte rendu au roi par M. Necker* (Imprimerie royale, 1781) qui, pour rendre compte de l'état de la France, s'est appuyé autant que les physiocrates sur des calculs et des comptes ? Que peut-on ajouter aux critiques de Georges-Marie Butel-Dumont sur un développement économique qui privilégierait les propriétaires fonciers alors que, selon lui, le « Luxe » joue un rôle clé pour la prospérité économique des nations, comme l'annonce sans ambiguïté le titre de son ouvrage à tonalité anti physiocratique s'il en est, *Théorie du luxe ou Traité dans lequel on entreprend d'établir que le luxe est un ressort non seulement utile, mais même indispensablement nécessaire à la prospérité des États* (1771) ? Quelles furent les réactions de l'opinion publique à l'égard de l'École de Quesnay dans cette seconde partie du XVIII^e siècle ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CITTON, Yves [2004], « L'école physiocratique au cœur ou dans les marges des Lumières » ?, in MASSEAU, Didier (dir.), *Les Marges des Lumières (1750-1789)*, Genève, Droz, p. 99-112.
- DUPONT DE NEMOURS, Pierre-Samuel [1768], *De l'origine et des progrès d'une Science nouvelle*, P. Geuthner, 1910.
- WEULERSSE, Georges [1910], *Le mouvement physiocratique en France (de 1756 à 1770)*, Paris, F. Alcan, 2 vol.